

Le rôle de l'Union européenne dans le conflit israélo-palestinien

- Adel Atieh,
Premier conseiller, Vice-chef de mission de l'État palestinien auprès de l'Union européenne
- *Propos recueillis par Lucie Solem, Secrétaire générale d'EuroCité*

EuroCité, dans un souci de dialogue entre les différentes gauches, donne la parole à celles-ci en publiant à l'occasion des contributions d'auteurs qui peuvent être d'une sensibilité politique différente de celle d'EuroCité.

Introduction : l'Union européenne à deux vitesses

Historiquement, l'Europe a joué un rôle à deux vitesses dans le conflit israélo-palestinien.

À l'égard d'Israël, l'Europe a adopté des positions politiques très avancées. Les pays de l'Union européenne (UE) ont rapidement reconnu l'existence de l'État d'Israël, et lui ont donné le soutien matériel et politique nécessaire à sa consolidation. Regardons un instant le cas de la France. Outre l'appui politique sur la scène internationale, dès 1950, Paris avait fourni à Israël des armes lourdes et lui avait communiqué le savoir-faire nécessaire à la construction de la bombe atomique. Il y a eu là une position européenne *rapidement* prononcée vers un soutien à la reconnaissance de l'État d'Israël.

A contrario, s'est développée une hésitation à reconnaître l'identité politique du peuple palestinien et son droit à l'autodétermination. Jusque 1967 la cause palestinienne a été considérée comme restreinte à la simple question des réfugiés. Ce n'est qu'en 1980, soit 30 ans après la reconnaissance de l'État d'Israël, que la Déclaration de Venise¹, adoptée par les ministres des Affaires étrangères des Communautés européennes, officialise le soutien européen au droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

D'un côté, une vitesse phénoménale a propulsé le soutien en faveur de la reconnaissance de l'État d'Israël, tandis que de l'autre côté, une reconnaissance hésitante, lente et pénible a maintenu les Palestiniens dans un état de frustration considérable.

Comment expliquer ce phénomène ? Il y a sans doute les raisons historiques, notamment la responsabilité de l'Europe dans l'extermination des Juifs. Soutenir l'État d'Israël a été perçu comme un devoir messianique, comme une voie pour exorciser le mal causé par la culpabilité à l'égard des rescapés des camps de la mort. Leurs donner la terre de la Palestine semblait être le prix à payer pour le crime dont le peuple palestinien ne porte aucune responsabilité. C'est dans cette logique que l'Europe a reconnu l'État d'Israël et lui a fourni le soutien diplomatique nécessaire. Il n'en reste pas moins que les Palestiniens ont vécu comme une immense frustration cette lente hésitation européenne à reconnaître, puis à mettre en œuvre, son engagement à l'égard de leur peuple.

Bien que la Déclaration de Venise ait été l'officialisation d'une reconnaissance européenne du droit des Palestiniens à l'autodétermination, celle-ci n'a pas été véritablement suivie d'actions. Elle a toutefois eu deux conséquences notoires. Sur le plan financier, l'Europe a intensifié son soutien financier à l'UNRWA, une agence des Nations Unies qui fournit une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine au Moyen-Orient. En outre, cette reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination a entraîné l'ouverture de représentations de l'OLP (l'Organisation de Libération de Palestine) au sein de certains États européens, comme à Paris, Bruxelles, Berlin ou Lisbonne. Plusieurs représentants de l'OLP, seront d'ailleurs assassinés dans plusieurs capitales européennes.

Accepter l'ouverture de représentations diplomatiques palestiniennes dans plusieurs de ses capitales, a été la manière dont l'Europe voulait dire à Israël qu'elle rejetait l'annexion

¹https://eeas.europa.eu/mepp/docs/venice_declaration_1980_en.pdf

de Jérusalem occupée en 1967 et qu'elle soutenait le droit de peuple de Palestine à vivre sans l'occupation militaire qui lui est imposée. Toutefois, cette offre européenne aux Palestiniens n'a été possible que grâce aux pressions exercées par les pays arabes.

Précisons que l'on parlera difficilement d'une *politique étrangère commune de l'Europe* dans le conflit israélo-palestinien. Chaque État a son rythme. Ces représentations étaient une demande palestinienne adressée à chaque gouvernement membre des Communautés européennes de l'époque. Ce n'était pas là une politique européenne, car ce débat n'avait pas vraiment lieu au sein des institutions européennes. Une telle politique n'existait pas, mais il existait en revanche un mécanisme de consultation entre les pays. Les politiques étrangères de la France, de la Grèce ou de la Belgique étaient déterminées indépendamment de l'Union européenne, et constituaient des décisions pleinement souveraines. La France a été l'un des premiers pays, étant donné son rôle au Proche-Orient et dans le conflit israélo-palestinien, à autoriser l'ouverture d'une représentation palestinienne.

Les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU

Le dialogue amorcé par la Déclaration de Venise entre les pays européens et l'OLP avait ouvert la voie vers la reconnaissance explicite par le Président Arafat des résolutions du Conseil de Sécurité 242² et 338 et de l'État d'Israël. Ces deux résolutions font référence aux frontières de 1967 comme base pour le règlement du conflit avec Israël. Il n'y a aucune référence au plan de partage de la Palestine adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1947³ qui partageait la Palestine en deux, et prévoyait 54 % du territoire pour Israël contre 44% pour les Palestiniens, ainsi que 2 % de territoire international à Jérusalem et Bethléem. Une reconnaissance d'Israël sur la base des résolutions du Conseil de Sécurité ne laisse aux Palestiniens que 22% de la Palestine au lieu des 44% prévus par le plan de partage. Une importante concession qui a ouvert la voie au processus de paix de Madrid⁴ en 1991.

² [Résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, 22 novembre 1967](#)

³ Voir : Déclaration du Conseil national palestinien du 15 novembre 1988. Réuni à Alger, le Conseil national palestinien adopte le 15 novembre 1988, sous la présidence de Yasser Arafat, une déclaration d'indépendance. Il accepte les 181 résolutions (résolutions 242 et 338 incluses) du Conseil de sécurité de l'ONU.

⁴ La Conférence de Madrid s'est déroulée sur trois jours, à partir du 30 octobre 1991, accueillie par l'Espagne et soutenue conjointement par les États-Unis et l'Union soviétique.

La Conférence de paix à Madrid, le 30 octobre 1991

L'enchaînement des événements depuis le début des années 80 sur le plan régional et international a abouti au dialogue entre nous et les Israéliens. En effet, l'OLP a été expulsée du Liban après l'invasion israélienne de 1982. Le départ vers la Tunisie nous a privés d'une ligne de confrontation directe avec Israël. Le face-à-face militaire s'est transformé en conflit diplomatique. A cela s'ajoute l'effondrement de la puissance soviétique. L'URSS nous avait accordé un important soutien diplomatique et militaire. Si l'OLP avait résisté à trois invasions israéliennes au sud du Liban avant 1982, c'était notamment grâce à l'équipement militaire, aux armes et munitions fournis par le bloc soviétique (notamment l'URSS). À partir de 1983, après l'expulsion de l'OLP à Tunis puis l'effondrement du bloc communiste, l'OLP est considérablement affaiblie. S'ajoute à cela l'éclatement de la guerre du Golfe⁵ en 1990, qui oppose l'Irak de Saddam Hussein à une coalition de 34 États soutenue par l'ONU. Dans ce contexte, le Président Y. Arafat est d'ailleurs accusé d'apporter son soutien à Saddam Hussein, ce qui entraîne la suspension de l'aide financière donnée par les pays du Golfe. La proposition de tenir une Conférence de paix, à Madrid, survient dans ce contexte où l'OLP est affaiblie sur tous les plans : politique, diplomatique et militaire. Arafat a donc accepté de participer à la conférence de Madrid et de reconnaître Israël sur 78% du territoire historique de la Palestine.

Le rôle effacé de l'Union européenne – la signature des accords d'Oslo (1993)

Sous la présidence de George Bush, les États-Unis ont monté une coalition internationale pour chasser Saddam Hussein du Koweït. Afin d'attirer la sympathie de pays arabes au sein d'une coalition internationale dirigée par Washington, G. Bush a promis aux Arabes de présenter une initiative diplomatique pour résoudre le conflit israélo-arabe. Cette promesse a été tenue à la Conférence de Madrid, incluse dans les accords d'Oslo de septembre 1993.

En revanche, en ce qui concerne l'Union européenne, son rôle dans l'organisation de la Conférence de Madrid a été marginal. Pourtant, les négociations secrètes qui ont mené à l'organisation de la Conférence de Madrid se sont déroulées en Europe, plus précisément à Oslo, en Norvège. Mais dans les faits, bien que les termes mêmes de l'Accord aient été négociés à Oslo, la signature a eu lieu à Washington. On aurait pu croire que l'Union européenne allait saisir cette occasion pour jouer un rôle plus actif au Moyen-Orient. Washington avait invité l'Europe à la conférence de Madrid et lui avait réservé une place sur le banc des témoins.

⁵ Parfois appelée « guerre du Koweït »

En Europe, trois mythes empêchent l'Union européenne de développer son rôle au Proche-Orient :

i) L'omniprésence américaine sur la scène internationale

Premièrement, il y a un faux sentiment dominant parmi les responsables européens que l'Union européenne ne peut rien faire au Proche-Orient sans les États-Unis. Aujourd'hui, c'est en ces termes que l'on s'exprime à Bruxelles. Il existe cette conviction que l'Union européenne ne peut rien faire et qu'elle ne dispose pas des moyens de s'imposer comme acteur décisif du processus de paix.

ii) L'opposition d'Israël à une Europe pro-palestinienne

Deuxièmement, l'Amérique ne permettra pas à l'Europe de jouer un rôle important dans le conflit israélo-palestinien en raison de la forte opposition d'Israël. Tel Aviv se méfie farouchement de l'Union européenne. Pour résumer, on considère souvent que les positions sont divisées entre une Amérique pro-israélienne et une Europe pro-palestinienne.

L'absence de l'Union à la table des négociations était pratiquement une des conditions d'Ariel Sharon, alors Premier Ministre d'Israël. Concrètement, autour de la table, la négociation à Madrid faisait une place aux Palestiniens, aux Jordaniens et aux Américains. Les Européens étaient assis derrière, avec les Nations Unies.

iii) La construction d'un rôle non-politique : un soutien économique et humanitaire

Face à ce retard politique et diplomatique, l'Union européenne s'est emparée du rôle d'investisseur. Dès 1993 et les débuts des accords d'Oslo, l'UE est devenue le premier fournisseur d'aide financière à destination de l'Autorité palestinienne. L'Union faisait don de l'équivalent de 250 millions d'euros par an à l'Autorité palestinienne, afin de la doter d'une structure, de mettre en place une administration et de lui permettre de gérer ce dont elle avait été mandatée par les accords d'Oslo. En effet, les accords d'Oslo officialisent les charges administratives qui incombent dorénavant à Israël, telles que la gestion d'écoles, d'infrastructures publiques de santé, etc., ce qui nécessitait d'importants fonds de fonctionnement.

L'Europe, une philosophie de la paix au Proche-Orient

La philosophie derrière le soutien européen des processus de paix, qui revient finalement à un investissement favorisant la création et le maintien de l'Autorité palestinienne, s'explique par le désir de répondre aux besoins des deux parties. L'Europe souhaitait montrer au deux peuples l'impact positif de la réconciliation et défendre le bilan de cet Accord. Cela a permis à l'UE de se faire une place, d'obtenir une visibilité minimale sur le plan politique. L'ampleur de son investissement sur le plan économique a compensé son absence notoire sur le plan politique. Elle a fourni à l'Autorité palestinienne le moyen

financier d'*exister en tant qu'État sous occupation* : disposer d'institutions, organiser une police, etc. D'ailleurs, plus tardivement, à partir de 2002, l'UE ouvrira une mission « EupolCops »⁶, qui aura pour finalité de former et de réformer la police palestinienne.

Les limites d'un rôle économique face aux violences

L'aide financière au peuple palestinien va doubler dès le début de la deuxième intifada en 2000. Profitant de l'éclatement de la violence, Israël va mener des attaques en vue de détruire les infrastructures de l'Autorité palestinienne dans l'objectif de l'affaiblir. Pour empêcher une catastrophe humanitaire dans les territoires occupés, l'Union européenne augmente son aide au peuple palestinien de 50 %. En effet, en 2002 cette aide a atteint 750 millions d'euros. L'Europe renforce son assistance pour empêcher l'effondrement de l'Autorité Palestinienne, déstabilisée par les attaques israéliennes et le bouclage des territoires. Parallèlement l'UE continue de rappeler que les colonies de peuplement sont illégales et qu'elle ne reconnaîtra aucun changement aux frontières de 1967. L'UE a aussi exprimé sa volonté de reconnaître un État palestinien indépendant en temps voulu, selon la déclaration des Ministères européens des Affaires Étrangères à Berlin, en 2000. Le rôle de l'Union européenne se limite à rappeler les interdits, dans de belles et encourageantes déclarations.

Les années 2000 : aggravation de la crise et prémisses d'une réponse européenne politique

À partir de 2002 l'aide européenne au peuple palestinien a atteint un milliard de dollars par an. Cette aide est essentiellement de nature humanitaire. Elle vise aussi le maintien de l'Autorité palestinienne. Parallèlement, l'Europe contribue aux efforts diplomatiques par la participation aux travaux du Quartet (États Unis, UE, Russie, ONU) créée en 2003 en vue de restaurer les pourparlers israélo-palestiniens. Pour la première fois, l'Union européenne réussit à décrocher un rôle politique. L'Europe va officiellement avoir une place autour de la table. Réuni en avril 2003, le Quartet a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre de la solution des deux États. Le texte prévoit la fin de l'occupation et la création d'un État palestinien indépendant en 2015. Pour déjouer ce projet Israël accéléra la construction des colonies et refusa de démanteler une quarantaine de colonies sauvages. La solution des deux États est basée sur un concept géographique. Elle requiert que l'État de Palestine existe sur un espace géographique bien déterminé, qui s'inscrit dans les frontières de 1967. Or si Israël continue à construire des colonies et à confisquer des terres, on supprime définitivement cette possibilité.

⁶ <http://eupolcops.eu/>

C'est cette politique de colonisation accélérée qui ruintera la solution de deux États. Pendant 23 ans de négociation Israël n'a cessé de renforcer son occupation de la Cisjordanie. En 1993, au moment des accords d'Oslo, 150 000 colons occupaient 60 colonies. En 2017, soit vingt-trois ans plus tard, on compte désormais 750 000 colons, sur 230 colonies. Au lieu de diminuer la présence militaire et civile dans les territoires occupés, Israël a détourné les processus de paix au profit de son projet colonial.

Position actuelle de l'Union

Comme l'évoquait récemment l'envoyé spécial de l'initiative française, lors de son passage au Parlement européen il y a quelques mois, l'Union européenne rencontre des difficultés à adopter une position commune. Il a résumé cela en tenant des propos très clairs : « Lorsqu'on parle d'Israël au Conseil des ministres, ça déclenche toujours une bagarre entre les États membres ; il n'y a jamais de consensus sur la position adoptée à l'égard d'Israël. »

Il y a une logique de blocs, et si l'on pouvait diviser en trois catégories l'attitude de l'Union européenne face au conflit israélo-palestinien, le bloc le plus dur serait celui formé par l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, la République tchèque et malheureusement plus tard, de nombreux pays du bloc de l'Est – ces pays qui désiraient plaire à l'Amérique, et qui ont pour cela adopté une position entièrement favorable à Israël, comme notamment la Pologne et la Roumanie. Traditionnellement, le noyau dur de ce bloc pro-israélien est composé de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Il y a ensuite un deuxième bloc qui rassemble des pays comme la France, le Danemark et les pays scandinaves, qui se sont toujours trouvés dans une position intermédiaire. Certains pays scandinaves ont parfois adopté une position très avancée comme la Suède, qui reconnaît l'État de Palestine depuis deux ans.

Un troisième bloc européen se constitue de petits pays comme la Grèce, la Belgique, le Luxembourg ou encore le Portugal, qui ont adopté une position plutôt très favorable à l'argument des Palestiniens. Ces pays n'ont toutefois pas véritablement d'impact sur la politique étrangère de l'Union européenne, les pays influents se situent plutôt dans ces deux premiers blocs. Cette pluralité des blocs est une des raisons pour lesquelles l'Union européenne n'a jamais réussi à jouer un rôle politique déterminant dans le processus de paix.

Le virage pro-israélien au sein du Quartet

Malgré les efforts entrepris, la position de l'Union européenne s'est limitée à travailler au sein du Quartet. Elle se trouve coincée dans une institution qui n'arrive pas à avancer, en raison de la forte division qui règne entre ses membres. Ce sont les États Unis qui détiennent le rôle de *leadership* au sein du Quartet.

Qui plus est, aujourd'hui, sur le plan politique ou diplomatique, le Quartet n'a pas vraiment de valeur. L'existence de cette institution est symbolique car concrètement, sur le terrain, le Quartet n'a absolument rien accompli, et plus particulièrement durant la longue période pendant laquelle Tony Blair a été le représentant spécial du Quartet au Proche-Orient.

À mes yeux d'ailleurs, le dernier rapport publié par le Quartet en mars-avril 2016, qui visait à court-circuiter l'initiative française, est extrêmement dangereux, car il fait porter la responsabilité de l'échec du processus de paix aux Palestiniens.

Cette régression peut s'expliquer par la prolifération des problèmes au Moyen-Orient : l'Union européenne a aujourd'hui d'autres priorités que le conflit israélo-palestinien. Il y a notamment la Syrie et la Libye. On a investi en Libye, et s'en est suivi un retour de flammes ; on ne sait pas comment agir en Syrie. Et la prolifération de foyers de tensions au Moyen-Orient oblige l'Union européenne à se concentrer sur d'autres problématiques que le conflit israélo-palestinien.

En outre, les États-Unis jouent toujours un rôle déterminant au sein du Quartet et y ont imposé un point de vue unique, pro-israélien. L'Europe n'y a pas le *leadership*, et ce dernier rapport du Quartet souligne cet état de fait extrêmement alarmant.

Les limites des sanctions diplomatiques face à un déséquilibre des forces

Je ne crois pas que l'Union européenne ait un impact politique réel au-delà de ses déclarations – qui sont néanmoins parfois très musclées, en condamnant par exemple la politique de colonisation de l'État d'Israël, et en demandant à Israël d'y mettre un terme.

Depuis 1993, l'Union européenne a produit des centaines de déclarations et de résolutions qui n'ont jamais arrêté la construction d'une seule unité dans une des colonies de peuplement. Face à cette insuffisance, il faut que l'Union européenne réfléchisse et revoie sa stratégie. L'approche traditionnelle qui consiste à ne pas s'engager activement dans la construction de la paix ne convient plus pour résoudre le conflit israélo-palestinien. L'UE doit jouer un rôle actif dans la construction de la paix et dans son maintien.

Dès 2008, lors du dialogue politique avec l'Union européenne, j'évoquais cet aspect politique de nos relations bilatérales. Je défendais l'idée que l'approche traditionnelle, ou classique de l'Europe, avait échoué ; il fallait choisir une nouvelle approche.

Quelle allait être cette nouvelle approche ? Investir économiquement dans le processus de paix, investir dans la construction des institutions politiques et des administrations palestiniennes, investir dans les infrastructures pour construire routes et autoroutes, hôpitaux et écoles ; cela s'était avéré utile, mais ne pouvait pas être suffisant ! L'Union européenne ne peut pas endosser uniquement ce rôle. Au sein du conflit israélo-palestinien, l'Union a totalement abandonné son rôle politique au profit des États-Unis ; elle a laissé Israéliens et Palestiniens seuls à la table des négociations, alors que le rapport de force est fondamentalement inégal.

Une affirmation européenne sur le plan politique

L'obligation de l'UE est de garantir la mise en œuvre du droit international et des accords signés entre Palestiniens et Israéliens. Son obligation est davantage de nature politique que morale. L'UE a en quelque sorte opté pour la stratégie la plus facile, qui a consisté d'une part à investir dans les infrastructures, et à abandonner d'autre part son rôle politique.

Aujourd'hui, il est du devoir de l'Union européenne d'inverser ce rôle. La construction des institutions palestiniennes est en premier lieu une responsabilité *palestinienne*. Si l'Europe veut jouer un rôle déterminant, elle doit investir davantage dans le processus de paix, assumer un rôle politique et tenter d'exercer des pressions visant à modifier le comportement de l'État d'Israël.

Je crois fondamentalement que l'Union européenne dispose d'assez d'outils pour exercer son influence sur le plan politique, et ce sur les deux parties.

Jean Arthuis, le président de la commission des budgets au Parlement européen, a soutenu ce point devant la Commission des affaires étrangères (AFET). Il lui avait été demandé de se rendre à Gaza et de remettre un rapport à l'issue de sa visite. M Arthuis a en somme communiqué, de façon plus élégante, ce que je vous ai révélé. Son rapport expose le fait que l'Union européenne investit sur le plan économique, qu'elle en retire une visibilité, mais que toute cette politique européenne d'investissement et de développement à l'œuvre depuis 1993 a échoué.

Pour que cette politique économique produise les résultats souhaités, il est nécessaire qu'elle s'accompagne de mesures politiques *concrètes*. L'Union européenne est aujourd'hui complètement invisible sur le plan politique, mais elle ne pourra pas faire l'économie d'un rôle politique.

Indépendance vis-à-vis du Quartet

L'Union a besoin de s'affirmer sur le plan politique, mais je ne vois malheureusement pas encore de signaux encourageants dans ce sens. Malgré le soutien du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à l'initiative française, le rôle de l'UE et de ses États membres demeure limité.

Il est capital de révéler cet état de fait aujourd'hui : cette absence de soutien de l'UE et de ses États membres est l'un des facteurs qui contribuerait à faire échouer l'initiative française ; pour réussir, cette initiative doit obtenir le soutien de l'Union européenne.

Si l'on interroge Mme Mogherini sur la question de l'initiative française, elle parlera du Quartet. Or, le Quartet est guidé par les intérêts israéliens, via un *leadership* américain et de certains États membres de l'UE. Israël a donc un contrôle certain sur le Quartet, mais n'a pas ce même contrôle sur la France. C'est pourquoi Israël rejette l'initiative de la France d'organiser une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient.

Lorsque Benjamin Netanyahu⁷ a vu venir l'initiative française, il a immédiatement pacifié ses rapports avec Federica Mogherini – avec laquelle il était en violent conflit depuis novembre 2015, pour des raisons d'exportation de certains produits des colonies. Début 2016, quand l'initiative française a progressivement vu le jour, Netanyahu a immédiatement adouci ses rapports avec Mme Mogherini avec l'intention de saboter l'initiative française, et de la recadrer dans des négociations au sein du Quartet.

Le président de la commission des budgets au Parlement européen l'a affirmé en rappelant que l'Union européenne est le premier partenaire commercial de l'État d'Israël. Elle dispose des moyens nécessaires de faire pression sur les parties pour avancer dans les négociations sur le statut final des territoires occupés. L'union hélas manque de volonté politique.

Il est nécessaire aujourd'hui que l'Union européenne soutienne au moins la démarche palestinienne auprès des institutions internationales, et notamment de la Cour pénale internationale, où un soutien européen serait un message très fort envoyé à Israël. Israël pourrait alors potentiellement l'interpréter comme le signe d'une évolution de l'attitude européenne.

Changement du rapport de forces au sein de l'UE et implications sur le conflit israélo-palestinien

L'Angleterre jouait de temps en temps un rôle de *balancing power*, entre la position extrême de l'Allemagne, pro-israélienne, et celles de l'Espagne, de l'Italie ou de la Grèce, qui étaient plus extrêmes à l'époque dans la défense des intérêts palestiniens. Aujourd'hui, l'Angleterre ne joue plus ce rôle au sein de l'Union, ce qui laisse à l'Allemagne une marge de manœuvre plus grande pour renforcer sa politique.

⁷ Premier ministre israélien

À présent, la France a également essayé de jouer un rôle, et si cela échoue, je pense qu'il y aura une forme de désengagement de la France au Proche-Orient.

La situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient laisse très peu de temps aux dirigeants européens pour penser au conflit israélo-palestinien. Lorsque je travaillais à Bruxelles entre les années 2000 et 2010, la situation était beaucoup plus encourageante. Aujourd'hui, on a pratiquement oublié le conflit israélo-palestinien ; plus personne n'en parle.

Vers une nouvelle position des États-Unis ?

Pendant la campagne électorale américaine, il a été question de l'immigration, de la Syrie, de la Libye, etc., mais pas du conflit israélo-palestinien. C'est à la fois une bonne et une mauvaise chose. À mon sens, si les États-Unis montrent un désistement de leur rôle au Proche-Orient et de leur soutien, historiquement massif à Israël, cela pourrait avoir un impact positif sur la position israélienne. Israël, sans l'Amérique, ne pourra pas tenir tête à tous les pays arabes pendant très longtemps. Israël sera forcé d'obtenir un accord avec les Palestiniens, soit dans le cadre d'une initiative de paix arabe, soit d'un accord bilatéral qui pourrait s'exporter à ses relations avec les pays arabes.

Je crois fondamentalement qu'à long terme, peut-être pas sur le premier - mais éventuellement sur un deuxième mandat, D. Trump essaiera de prendre ses distances et de limiter significativement son soutien à l'État d'Israël. Si l'on en croit son slogan « America first », il s'insurgerait en premier lieu ainsi : « pourquoi prenez-vous l'argent des pauvres *Américains* pour le distribuer aux riches Israéliens ? »

Ensuite, sur un plan stratégique, le renforcement de l'implication américaine directe au Proche-Orient n'est pas nécessairement optimale, et les États-Unis chercheront peut-être à renforcer la position des alliés, soit l'Iran – et pas tellement l'Arabie Saoudite, qui est un partenaire encore instable, notamment en raison de ses interventions incertaines au Yémen. La stratégie de Trump, notamment dans le cas d'un rapprochement avec la Russie de Poutine, peut conduire à plus grand désinvestissement de la politique américaine du Proche-Orient.

Traditionnellement, on pensait que l'un des facteurs déterminants de la politique étrangère américaine au Proche-Orient était le pétrole. Mais l'Amérique, aujourd'hui, ne consomme absolument rien du pétrole issu de cette région ; elle exporte même.

Pour toutes ces raisons, je pense qu'à long terme nous assisterons à un recul du soutien américain à Israël, qui pourra encourager, pousser ou forcer la main à Israël afin que ce pays adopte une position plus conciliante à l'égard du processus de paix.

La question qui subsiste est celle de savoir si l'Europe va se saisir de cette occasion pour jouer un rôle plus important. J'en doute. Nous sommes dans une période de transition de pouvoir en Amérique. Depuis janvier 2016, le Président Obama a fait comprendre qu'il se retirait définitivement des affaires au Proche-Orient, après l'échec de la politique menée pendant six mois par son Ministre des Affaires étrangères. C'est dans ce contexte que la

France a profité d'une porte ouverte, de ce vide laissé par les Américains, pour prendre une initiative. Mais l'Union européenne ne s'est pas montrée prête à remplir ce vide. Peut-on attendre de l'UE qu'elle profite des éventuelles hésitations de l'administration Trump pour essayer de s'infiltrer au Proche-Orient ? Je n'y crois pas du tout.

Et la Russie ?

La Russie s'était déjà imposée comme un acteur incontournable dans le conflit syrien. Mais je ne pense pas qu'elle puisse véritablement jouer un rôle déterminant dans le conflit israélo-palestinien ou israélo-arabe, car la Russie a noué des amitiés au sein des pays arabes, tout en maintenant des relations extrêmement proches avec Israël. Israël pourra peut-être jouer un rôle positif dans le cadre de la stratégie russe au Moyen-Orient, mais je ne pense pas que la Russie ait les moyens de forcer la main d'Israël. En revanche, si Israël décidait d'adopter une position plus ouverte dans le processus de paix, la Russie pourrait éventuellement jouer le rôle d'intermédiaire, voire potentiellement dicter une politique à chacune des parties.

Peut-on envisager une évolution des mentalités en Israël au sein de la société civile ?

J'ai des doutes à ce sujet. De mon point de vue, sur les plans politique et sociétal, la société israélienne glisse vers l'extrémisme politique et idéologique. Tous ces votes successifs pour les gouvernements Netanyahu et Liberman expriment la préférence israélienne pour une extrême droite hostile au rapprochement avec les Palestiniens. C'est une droite radicale, qui nie le droit du peuple palestinien à vivre dans un État indépendant, une droite qui prône le contrôle de toute la terre d'Israël.

Aujourd'hui, il m'apparaît clairement que la gauche israélienne perd du terrain au profit des colons et de l'extrême droite. Il faudra probablement attendre très longtemps avant de voir surgir un changement au sein de la société israélienne. Je crois fondamentalement que la seule solution aujourd'hui est de forcer Israël à changer de politique sur le terrain, à cesser de construire des colonies et à démanteler les colonies existantes pour permettre l'émergence d'un État palestinien indépendant.

Rôle de l'Internationale Socialiste, du groupe des Socialistes & Démocrates au Parlement européen

Les partis de gauche ont joué un rôle extrêmement important dans le rapprochement entre Palestiniens et progressistes israéliens. Les travaillistes israéliens et la Fatah participent aux travaux de l'Internationale Socialiste qui offre une plateforme de rencontre et de dialogue. Aujourd'hui la question est de mesurer la force des travaillistes et des socialistes en Israël.⁸

Il apparaît clairement que le parti à connotation travailliste comme celui d'Isaac Herzog est devenu extrêmement faible. Nous l'avons vu avec Ehud Barak, successeur de Peres et Rabin à la tête du parti travailliste israélien ; depuis Barak, qui a initié une campagne de colonisation sans précédent, le processus de paix est à nouveau en péril.

Je m'interroge réellement sur la philosophie, l'idéologie et le programme politique des travaillistes israéliens. À l'heure actuelle, ils n'ont aucun poids. Il se produit en Israël un glissement vers la droite qui amène progressivement à la disparition des forces travaillistes.

On pourrait espérer un impact positif de la force socialiste européenne au Proche-Orient, mais en l'absence de partenaires travaillistes forts au pouvoir, je pense que son rôle reste extrêmement limité. En revanche, le Parti Socialiste Européen pourrait jouer un rôle déterminant au sein des gouvernements des États membres, mais de la même manière, les gouvernements européens actuellement ou récemment socialistes, ne voguent pas sur le succès.

Think tank européen de gauche, EuroCité se donne pour but de contribuer au développement d'une vision et d'un programme progressistes pour l'Europe, par le biais de publications de qualité et d'évènements fédérateurs. EuroCité se veut un laboratoire du militantisme européen et un incubateur d'idées pluri-national, jeune et dynamique.

⁸ Note d'EuroCité : pour un aperçu approfondi sur l'état actuel de la gauche israélienne, EuroCité recense un article de Sacha Bentolila, « Le socialisme est mort en Israël, vive le nationalisme ? », publié le 6.10.2016 sur EuroCité, <http://www.eurocite.eu/le-socialisme-est-mort-en-israel-vive-le-nationalisme/>